



**Association
Nationale des
Centres d'IVG et
de Contraception**

www.ancic.asso.fr

contact@ancic.asso.fr

**L'Association Nationale
des Centres d'Interruption
de grossesse et de
Contraception (ANCIC) a été
fondée en 1979 à l'occasion
du vote définitif de la loi sur
l'avortement en France.**

Elle rassemble ces professionnels travaillant dans les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), les Centres d'interruption volontaire de grossesse (CIVG) et les Établissements d'information de conseil conjugal et familial (EICCF) : médecins, conseillères conjugales et familiales, infirmières, sages-femmes, psychologues et toute personne participant à la défense des droits des femmes, à la réflexion et aux recherches théoriques et pratiques concernant la sexualité, la maîtrise de la procréation et l'éducation sexuelle.



**ANCIC - BP 84 - Maison des Associations du 14ème
22 rue Deparcieux 75014 PARIS - contact@ancic.asso.fr**

**Association
Nationale des
Centres d'IVG et
de Contraception**



www.ancic.asso.fr

contact@ancic.asso.fr

L'ANCIC a vocation à :

Défendre le droit à l'avortement et à la contraception pour tous.

Promouvoir des structures dédiées avec un personnel volontaire.

Favoriser l'information et la diffusion en matière de contraception et d'IVG.

Encourager l'enseignement, la formation, et la recherche sur la contraception et l'IVG.

Lutter pour la défense des lois relatives à l'IVG et à la contraception et leur évolution.

Notre expérience de professionnels, confortée par les résultats de multiples rapports sur l'IVG en France (IGAS, DREES, CSIS, HAS), montre que les meilleures conditions pour la réalisation des IVG sont **des centres de proximité à taille humaine, répartis sur l'ensemble du territoire** avec :

- Un personnel dédié et volontaire ;
- Des locaux dédiés et adaptés ;
- Un secrétariat et une ligne téléphonique dédiés ;
- Des moyens de fonctionnement dédiés ;
- Des activités de planification et d'IVG réalisées dans un même espace.

La vie de l'ANCIC c'est :

✓ Une organisation dynamique, des activités de communications et des échanges, avec :

Des journées nationales et régionales permettant de confronter les expériences des professionnels, de stimuler la recherche

La réalisation de **cédioms de formation, plaquettes d'information, brochures...**

Un **site Internet dédié** à la diffusion d'informations pratiques et de documentation sur l'avortement et la contraception www.ancic.asso.fr

Un journal **L'écho de l'ANCIC**

✓ La réalisation d'enquêtes et études scientifiques

✓ Un engagement régional, national et international, avec :

Des réunions régulières et des manifestations avec les différentes associations de défense des droits des femmes, européennes et internationales

Une participation en tant qu'**expert** aux groupes de travail dans différentes institutions

Des **actions** auprès des politiques

Bulletin d'adhésion

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone	
E-Mail	
Profession	
Lieu de travail	

MEDECIN 50 €
AUTRE PROFESSIONNEL 30 €

Adhésion uniquement individuelle

L'adhésion vous permet de participer à la vie de l'association :

- En assistant à l'assemblée générale ;
- En ayant un accès personnel au site ;
- En recevant les comptes rendus de CA (Conseil d'Administration) et l'écho de l'ANCIC ;
- En rejoignant les groupes de travail ;

- Et pourquoi pas, au bout d'un an, décider de vous investir un peu plus en rejoignant le CA !

Coupon à retourner à :

ANCIC
BP 84
Maison des Associations du 14ème
22 rue Daparceux
75014 PARIS